

Amendements:*Adresse, débat:*

1. Amendement (1er et 4e jours désignés) de M. Diefenbaker (chef de l'opposition) en vue de l'addition des mots: Absence de mesures relatives au développement constitutionnel du Canada et à la convocation d'une conférence nationale constitutionnelle confédérative dans le but de rapatrier, réviser et modifier la Constitution du Canada, présentation, 24; rejet sur vote inscrit, 42-43.
2. Sous-amendement (2e jour désigné) de M. Douglas (Burnaby-Coquitlam) en vue d'ajouter: Absence de propositions de modification de la Constitution du Canada, indispensables à une conférence nationale, afin de définir les pouvoirs législatifs du Parlement, de prévoir un statut spécial pour le Québec, d'intégrer une Déclaration des droits de l'homme et de rapatrier la Constitution, présentation, 32; rejet sur vote inscrit, 33-34.
3. Sous-amendement (3e et 4e jours désignés) de M. Gauthier (Roberval) en vue de l'addition des mots: Absence de mesures relatives aux prérogatives des législatures du Canada et des Provinces et de directives concernant le développement constitutionnel du Canada ayant trait à la classe agricole, présentation, 37-38; rejet sur vote inscrit, 41-42.
4. Amendement (5e et 6e jours désignés) de M. Brand (Saskatoon) en vue de l'addition des mots: Absence de programme garantissant aux cultivateurs laitiers un revenu de \$5.10 le cent livres pour le lait industriel, présentation, 46; rejet sur vote inscrit, 50-51.

Ajournement de la Chambre:

5. Amendement à la motion tendant à l'ajournement de la Chambre (congé d'été) visant à retarder l'ajournement jusqu'à ce que la Chambre ait disposé d'une mesure relative aux pensions des fonctionnaires retraités, présentation et amendement déclaré irrecevable, 330.

Avis de motions émanant de députés:

6. Amendement de M. Keays (Gaspé) à l'avis de motion no 12 visant à ajouter après le mot "manuel" les mots "ou mécanique", présentation et interruption du débat, 424.

Bills d'initiative ministérielle - 2e lecture:

7. Code criminel, modification (Peine capitale) (Bill C-168): Remise à plus tard et que toute nouvelle prise en considération soit retardée jusqu'au jour où la population canadienne en aura approuvé le principe par référendum, présentation et amendement déclaré irrecevable, 525-526.

Bills d'initiative ministérielle - 2e lecture (Sujet):

8. Radiodiffusion (Loi) (Bill C-163): Que le bill ne soit pas lu avant que le sujet n'ait été renvoyé au comité de la radiodiffusion, de la télévision, des films et de l'assistance aux arts et que le comité n'ait fait rapport, présentation et amendement déclaré irrecevable, 482-483.
9. Radiodiffusion (Loi) (Bill C-163): Remise à plus tard et renvoi du sujet au comité de la radiodiffusion, de la télévision, des films et de l'assistance aux arts, présentation et interruption du débat, 485. Reprise et interruption du débat, 486. Reprise du débat et rejet sur vote inscrit, 489-490.
10. Code criminel, modification (Peine capitale) (Bill C-168): Remise à plus tard et renvoi du sujet au comité de la justice et des questions juridiques pour examen à la lumière des études faites sur le système pénitentiaire et, en particulier, la réhabilitation des prisonniers, présentation et après débat, rejet sur vote inscrit, 509-510.

Bills d'initiative ministérielle - 3e lecture:

11. Main-d'oeuvre et Immigration, Conseil canadien (Bill C-150): Remise à plus tard et renvoi au comité plénier aux fins d'y ajouter un article concernant la présentation d'un rapport annuel au Parlement, présentation, débat et rejet sur vote inscrit, 501-502.
12. Code criminel, modification (Peine capitale) (Bill C-168): Remise à plus tard et renvoi au comité plénier afin d'ajouter un nouvel alinéa relatif à tout enfant de moins de seize ans, au paragraphe (2) de l'article 1 du bill, présentation, débat et rejet sur vote inscrit, 546-547.
13. Code criminel, modification (Peine capitale) (Bill C-168): Remise à plus tard et renvoi au comité plénier afin d'étudier de nouveau la question des diverses catégories de personnes dont le meurtre est considéré comme un meurtre qualifié, présentation, débat et rejet sur vote inscrit, 547-548.
14. Radiodiffusion (Loi) (Bill C-163): Remise à plus tard et renvoi au comité plénier aux fins d'un nouvel examen de l'article 28, présentation et rejet sur vote inscrit, 670-671.